

**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA REGIE SYNDICALE DES STATIONS VILLAGES
DE LA HAUTE ROMANCHE**

Séance du : mardi 02 avril 2024

Date de la convocation : mardi 26 mars 2024

Le Conseil d'Administration de la Régie Syndicale des Stations Villages de la Haute Romanche s'est réuni en Mairie de la Grave, le mardi 02 avril 2024, sous la Présidence de M. Philippe SIONNET.

Représentants du Conseil Départemental des Hautes-Alpes :

- M. Arnaud MURGIA, délégué titulaire
- Mme Marine MICHEL, déléguée titulaire
- M. Eric PEYTHIEU, délégué titulaire
- M. Remi ROUX, délégué suppléant
- Mme Gaëlle MOREAU, déléguée suppléante
- Mme Claire BARNEOUD, déléguée suppléante

Représentants des Communes :

- M. Philippe SIONNET, délégué titulaire pour la commune de La Grave
- M. Jean-Pierre PIC, délégué titulaire pour la commune de La Grave
- M. David LE GUEN, délégué titulaire pour la commune de Villar d'Arène
- M. Gilles JUGE, délégué suppléant pour la commune de Villar d'Arène
- Mme Sylvie MATHON, déléguée suppléante pour la commune de La Grave
- M. Anthony SIONNET, délégué suppléant pour la commune de La Grave

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte ce qui suit :

REGIE SYNDICALE DES STATIONS VILLAGES DE LA HAUTE-ROMANCHE

GRILLE TARIFAIRE 2024/2025

Monsieur le Président propose de fixer la grille tarifaire de la saison 2024/2025 :

Domaine complet	Haute Romanche			
	Adulte	Adulte	-11 ans	-11 ans
	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025
Journée	20,00 €	21,00 €	18,00 €	19,00 €
Forfait 2 jours	40,00 €	42,00 €	36,00 €	28,00 €
Forfait 3 jours	57,00 €	60,00 €	50,00 €	52,00 €
Forfait 4 jours	75,00 €	79,00 €	63,00 €	66,00 €
Forfait 5 jours	88,00 €	92,00 €	75,00 €	79,00 €
Forfait 6 jours	98,00 €	103,00 €	85,00 €	89,00 €
Forfait 7 jours	110,00 €	115,00 €	98,00 €	103,00 €
Forfait Saison	255,00 €	267,00 €	221,00 €	232,00 €
Primeur (01/12)	192,00 €	201,00 €	168,00 €	176,00 €
Super Primeur (30/09)	149,00 €	156,00 €	129,00 €	135,00 €
Groupes (dès 20, uniquement Jour.)	18,00 €	19,00 €	16,00 €	17,00 €
Forfait fin de journée (à partir de 15h)	13,00 €	14,00 €	13,00 €	14,00 €
Classes de neige			8,00 €	8,00 €
Ticket 1 montée simple	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Saison moniteur de ski	116,00 €	122,00 €		
Assurance skieur/jour	2,80 €	2,90 €	2,80 €	2,90 €
Assurance skieur/saison	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Fermeture d'une partie du domaine	18,00 €	19,00 €	16,00 €	17,00 €

Les tickets «1 montée simple » sont commercialisables une fois par jour et par usager.
Tous les forfaits saison ouvrent droit à 1 journée de ski au Téléphérique de Glaciers de La Meije pour la saison 2024/2025.

Monsieur le Président fait procéder au vote.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

Pour :
Contre :
Abstentions :

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la grille tarifaire 2024/2025

Le Président de la Régie Syndicale

Philippe SIONNET